

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 44 - Hiver 2006-2007



Meilleurs
voeux pour l'année 2007

ACTIONS MUNICIPALES

Evolution des grands dossiers
pages 4 à 7

HISTOIRE

Rembrandt BUGATTI (1884-1916)
Un sculpteur pas comme les autres
pages 8 à 9

ENVIRONNEMENT

Le canal Coulaux
pages 10 à 12

SPORT

Matthieu Sprick, un Molshémien
dans le Tour
page 13
Les trophées sportifs de la Ville
page 14 à 15

CULTURE

Les stèles commémoratives du
parvis de l'Eglise
page 16
Le blason de la Ville de Molsheim
retrouve sa place au Mont
Sainte-Odile
page 17
Charly BARAT «artisan d'images»
pages 18 à 19

SANTE

Le cabinet de radiologie
pages 20 à 21

REPORTAGE

Le contournement de Molsheim
pages 22 à 23

TRAVAUX

Bâtiments, voiries et chantiers
pages 24 à 26

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose
page 27

En couverture, Place de l'Hôtel de Ville.

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Guy SCHMITT, Didier LOGEL, Steve SCHEUER, Olivier DRISSLER, Audrey GONNOT
Relecture : M. BARTHEL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER
Coordination, photos et mise en page : Audrey GONNOT
Publicité & Impression : Chryss Imprimerie
Dépôt Légal à parution



Avant d'être Maire, j'ai eu le bonheur d'être Directeur de l'Hôpital Local de Molsheim.

Au cours de quelques années d'exercice dans cette fonction, j'ai pu mesurer toute la difficulté du travail du personnel auprès des malades et des personnes âgées. J'ai également pu me rendre compte à quel point avoir un établissement gériatrique de 250 lits dans notre cité est un atout considérable pour de très nombreuses familles.

Je ne peux donc que me réjouir de voir notre hôpital se développer au service de tous sous l'égide de son Directeur.

- Il y a quelques mois maintenant, un service de soins infirmiers à domicile de 26 places a été créé, ce dernier travaillant en étroite complémentarité avec les professionnels de santé libéraux. Ensemble, ils facilitent le maintien à domicile de nombreuses personnes âgées dépendantes, ainsi qu'un certain nombre de malades.

- A compter du 4 décembre 2006, un hôpital de jour gériatrique a ouvert au sein du bâtiment Saint-Bruno permettant, en collaboration avec le médecin traitant, de réaliser des actions à visées diagnostiques et thérapeutiques pour des personnes âgées.

- Par ailleurs, la construction d'un nouveau bâtiment moderne et fonctionnel devrait aboutir à proximité du Quartier des Prés, et ce en lieu et place de l'actuel pavillon Saint-Jean, devenu vétuste. Ce futur bâtiment comprendra une unité protégée pour résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.

Avec ces nouveaux services, notre hôpital deviendra un pôle gériatrique complet, et Molsheim sera l'une des très rares villes moyennes en Alsace à bénéficier de l'ensemble de ce type de prestations sur son territoire.

J'aimerais remercier ici l'ensemble des professionnels de santé qui permettent d'atteindre ces résultats. Je salue, à travers eux, toutes celles et tous ceux qui, à l'hôpital et en ville, s'occupent des malades et des personnes âgées. Grâce à leur action, leur détermination et leur disponibilité, notre société reste solidaire et proche de celles et ceux qui ont tant fait pour construire la société où nous nous épanouissons.

A quelques jours des fêtes de fin d'année, j'aimerais souhaiter à toutes et tous de partager des moments agréables permettant d'oublier l'âpreté de la vie quotidienne. Que Noël vous apporte un temps de joie, suivi du bonheur de pouvoir fêter la nouvelle année en laquelle nous portons tous beaucoup d'espoir !

Que cette année 2007 soit teintée d'un regain d'humanisme, de volonté et de courage, afin que le chemin de l'avenir puisse être dégagé des maux qui minent notre société : simplement, mais très sincèrement, grande et belle année à chacune et à chacun d'entre vous.

Votre Maire,
Laurent FURST

Evolution des grands dossiers

Le numéro 33 du Molshémien, paru au printemps 2004, était un numéro exceptionnel, qui avait pour objectif de vous présenter les nombreux projets portés par l'équipe municipale. Nous souhaitons, aujourd'hui, faire un point avec vous sur ce qui a été réalisé depuis lors et ce qui reste à faire.

En quelques mois, un travail considérable a été effectué. Je profite de ce bulletin pour remercier, au nom de toute l'équipe municipale, celles et ceux au sein des services de la Ville et au sein des entreprises partenaires qui ont, par leur travail et leur talent, permis à nos projets d'aboutir.

Par ailleurs, n'oublions pas de remercier nos partenaires extérieurs, département et région, pour le soutien financier, que bien souvent, ils nous apportent.

Par petites touches successives, notre Ville évolue, elle change, elle se modernise, notre objectif étant d'agir afin qu'elle soit mieux équipée et plus agréable à vivre demain qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Contournement



les zones industrielles sur le contournement, de fluidifier les communications entre les différents quartiers de la Ville et d'ouvrir à l'urbanisation notamment économique une vingtaine de hectares, sachant que la Ville ne disposait plus de réserves foncières pour accueillir de nouvelles entreprises.

Chacun peut le constater, le chantier du contournement est actuellement en pleine exécution, les ouvrages hydrauliques sont quasiment terminés, le terrassement étant la deuxième étape de cette opération, avant la pose d'un tapis d'enrobé.

Sauf problématique particulière, le chantier devrait s'achever en février 2008, grâce au travail des équipes du Conseil Général et des entreprises retenues lors de l'appel d'offres.

L'aménagement du Quartier Ecospace



L'aménagement du Quartier Ecospace aura été la plus grosse opération d'investissement menée au cours de l'année 2006. A l'heure actuelle, cette opération est quasiment terminée, elle permettra de connecter

Parvis de l'Eglise



L'aménagement du parvis de l'Eglise était attendu non seulement par les paroissiens, mais aussi par les amoureux du patrimoine de notre cité, et plus simplement par celles et ceux qui apprécient de pouvoir garer leur véhicule dans ce quartier.

L'opération est désormais terminée, et semble être très appréciée par de nombreuses personnes. La rénovation du parvis de la Monnaie aura été le prolongement du réaménagement du centre historique de la cité, centre pour lequel beaucoup de travail reste à accomplir.

La Chartreuse

Grâce au travail permanent d'une équipe de bénévoles, dirigée par



Raymond KELLER, le chantier évolue de manière constante depuis 2004. Le cloître a repris une dimension considérable faisant l'admiration de nombreux visiteurs.

La collaboration entre l'équipe de bénévoles et la Ville permet à ce chantier de progresser, sachant que pour l'année 2007, de nombreuses opérations sont d'ores et déjà envisagées

Maison Multi Associative



La Maison Multi Associative a pour objectif de proposer des locaux modernes et fonctionnels à toutes les associations locales fédérant plusieurs centaines d'habitants de notre Ville et de notre Région. Ouverte au

début de l'année 2006, elle propose également deux salles de réunion mises à la disposition de l'ensemble de la vie associative locale.

Inaugurée par le Président du Conseil Général, Monsieur Philippe RICHERT, la Maison Multi Associative a été qualifiée par le Président RICHERT d'équipement unique dans la région.

Maison des Syndicats



Ce bâtiment, peu connu, est situé rue de l'Eglise. La Maison des Syndicats offre un petit bureau à chacune des grandes organisations syndicales françaises, mais surtout ce bâtiment abrite désormais, après une rénovation importante, la Croix Rouge Française. Celle-ci est composée de deux sections : celle de secouristes et de celle qui s'occupe de la solidarité alimentaire et vestimentaire de notre Ville.

En rénovant la Maison des Syndicats, la Ville a voulu entretenir son patrimoine, mais aussi montrer son engagement en terme de solidarité.

Maison des Elèves



Prête pour la rentrée scolaire 2006, la Maison des Elèves a pu ouvrir dans d'excellentes conditions et donne pleine satisfaction à ses utilisateurs. Toutefois, quelques détails techniques restent en suspens notamment la qualité des sols au rez-de-chaussée.

Les deux écoles primaires, le gymnase Hossenlopp et la Maison des Elèves constituent un ensemble, rare dans notre région, au service de la

communauté scolaire et de tous les enfants de notre Ville.

Le Stadium



Les installations de football de Molsheim étaient parmi les plus vétustes de l'arrondissement. La Sportive de Molsheim, qui vient de fêter son centenaire, attendait depuis longtemps un équipement nouveau. Celui-ci est désormais en phase d'achèvement rue Ecospace, sur un emplacement foncier de 4 hectares.

Beau bâtiment, moderne et fonctionnel, le Stadium permettra d'accueillir les footballeurs de tous âges, dont le nombre ne cesse de croître à Molsheim.

Précisons que l'ancien stade de football restera dévolu au sport et aux loisirs, car il constitue un espace de vie indispensable au cœur de la cité.

Foyer « Le Moulin »



Ce bâtiment est la propriété de la société « Le Nouveau Logis de l'Est », mais est exploité par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Molsheim.

Particulièrement vétuste, le Foyer devait être profondément rénové. Grâce au soutien de différents partenaires, cette opération a pu être lancée, la première tranche ayant déjà été réalisée. Désormais, l'humanisation et la modernisation de la structure pré existante sont en cours, d'ici quelques mois, le Foyer aura retrouvé une nouvelle jeunesse et sera parfaitement aux normes d'accueil et de sécurité.

Dans le cadre de cette opération glo-

bale, le foyer sera également pourvu de chambres spécifiques destinées aux étudiants résidant à Molsheim et qui avaient, jusqu'à présent, de grandes difficultés à se loger.

La Chapelle Notre-Dame



Classée monument historique, la Chapelle Notre-Dame, dont la toiture, la charpente, les vitraux, le crépis donnaient bien des signes de fatigue, se devait d'être restaurée.

Après bien des difficultés, ce chantier a pu être mené à son terme malgré des relations difficiles avec l'architecte des Bâtiments de France.

Il reste désormais une opération à mener sur ce bâtiment, la rénovation du Chœur des Chanoinesses, afin que l'on puisse clore les opérations de restauration soutenues avec passion par les Amis de la Chapelle.

Hôtel de Ville



Le chantier de l'Hôtel de Ville aurait dû être achevé depuis quelques mois, malheureusement, la faillite de l'une des entreprises aura bloqué le chantier.

Rappelons que l'opération consistait à créer des locaux administratifs dans l'un des anciens hangars de la cour de la Mairie, puis de rénover la zone d'accueil du public, d'améliorer les conditions de travail du personnel, et enfin de rendre le bâtiment accessible aux personnes handicapées. Pour cela, l'installation d'une rampe d'accès dans la cour, la mise en service de portes automatiques et d'un ascenseur dans le bâtiment

ont été prévues.

Les objectifs sont désormais quasiment atteints, même si pour cela il aura fallu faire preuve de patience.

Hôtel de la Monnaie



Molsheim est actuellement privée de son poumon principal de vie sociale. Le chantier de l'Hôtel de la Monnaie ayant enfin pris son rythme de croisière, le pré-fabriqués à l'arrière du bâtiment a été rasé, un local de stockage est en cours de construction, l'aménagement intérieur a démarré.

Très grosse opération, la rénovation de la Monnaie va prendre encore de très longs mois avant que nous ne puissions aboutir sur un projet qui était devenu indispensable. Le bâtiment sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui me semble être la moindre des choses, pour un endroit qui doit être un lieu de partage pour l'ensemble de la population.

Espace Saint Joseph



La rénovation du Foyer Paroissial est le fruit du travail d'une équipe de bénévoles qui assurent la gestion de ce bâtiment qui rend lui-même un véritable service public à Molsheim. La Commune a souhaité accompagner ce projet, qu'elle a subventionné à hauteur de 57%. Le partenariat entre l'association Saint Joseph et la Ville est tout simplement remarquable.

Mais ce qui est avant tout source de satisfaction, c'est la qualité du travail

fait et la réussite d'une rénovation qui donnent une nouvelle jeunesse à un lieu auquel de très nombreux concitoyens sont attachés.

Ateliers municipaux



Situés en plein cœur de la Zone Industrielle, les ateliers municipaux sont l'objet d'investissements constants, ainsi en quelques années, un nouveau hangar, une serre puis une plateforme de stockage auront été construits.

La dernière étape de ces grands investissements vient d'être lancée. Il s'agit de la rénovation de la toiture du bâtiment principal, opération qui marquera la fin d'une politique pluriannuelle de gros investissements.

Base de canoë kayak



Le bâtiment a été mis en service au début de l'année 2005, il accueille, au rez-de-chaussée, une nouvelle base de canoë kayak et à l'étage le comité des fêtes de la Ville.

Situé Route de Dachstein, le bâtiment s'est intégré au paysage urbain et permet à deux associations de fonctionner dans de bonnes conditions.

La localisation de la base est fonction de l'accessibilité à la Bruche, et ce sur une section du cours d'eau propice à la pratique de ce sport.

L'aire des gens du voyage

La loi impose à toutes les villes de France de plus de 5.000 habitants d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage. Pour ce faire, la

Ville a acheté un terrain à proximité du Menhir, a instruit un dossier, fait réaliser les fouilles archéologiques préalables.

Désormais le chantier pour la réalisation de cette aire d'accueil de trente emplacements va pouvoir démarrer.

La réalisation de cette aire ne correspond pas à un engagement enthousiaste, mais à l'obligation faite de respecter la législation républicaine.

Millipore



L'accueil d'emplois, la construction de l'European Business Center sur le ban de la Commune de Molsheim est pour notre cité une formidable chance.

Ce nouveau bâtiment permet d'accueillir près de 250 salariés assurant des fonctions de niveau européen au sein du groupe Millipore. Soulignons, outre le bonheur d'accueillir cet équipement, la très belle qualité architecturale de cet ensemble qui fait la fierté de notre cité.

La Tôlerie Fine



C'est la dernière entreprise industrielle qui s'est installée à Molsheim. Cette société, basée préalablement à Illkirch Graffenstaden, a fait l'objet d'un rachat par Monsieur HEITZ.

Souhaitant donner une nouvelle dimension à son entreprise, Monsieur Heitz, avec le soutien de son frère, a contacté la Ville de Molsheim pour s'installer sur notre cité. La Ville lui a vendu un terrain d'une surface de 2 hectares, une très belle usine a été construite permettant à l'entreprise de poursuivre son développement, elle compte désormais 50 salariés sur le site de Molsheim, effectif en

constante croissance.

Chose remarquable, la société va elle-même donner naissance à une nouvelle activité grâce à l'installation de l'un de ses sous-traitants.

Centre de Tri Postal



La poste, située avenue de la Gare, était terriblement à l'étroit. Afin d'accompagner la restructuration industrielle de la Poste, la Ville a vendu un terrain à un investisseur qui a construit pour le compte de cette dernière un nouveau centre de tri, rue Jean Mermoz.

Désormais, ce centre fonctionne de manière très opérationnelle sachant, entre autres, qu'y ont été rattachées les activités de Mutzig et d'autres communes voisines. La réalisation de cette nouvelle installation aura permis de renforcer à Molsheim la présence d'un service public particulièrement nécessaire à la population et à l'ensemble de nos entreprises.

Atoo Bois



Entreprise installée à Molsheim, route industrielle de la Hardt, la société Atoo Bois avait besoin, pour accompagner son développement, de pouvoir construire de nouveaux locaux. C'est dans cette perspective que la Ville a cédé à Monsieur ETTER, repreneur de cette société, un terrain à l'angle de la rue Ecospace et de la nouvelle rue Alfred Kastler. Elle y a très rapidement construit ses locaux qui constituent une réussite architecturale et urbanistique.

Le développement de PME au côté des 4 grandes industries de Molsheim permet également de renforcer le

tissu économique de notre cité.

Gendarmerie

Dossier vieux de 23 ans ayant connu de multiples rebondissements, y compris au cours de l'année 2006, la gendarmerie devrait finalement être construite rue Ecospace, face au Stadium de football. Le dossier est actuellement en instance au Ministère de la Défense à Paris, afin qu'un arbitrage définitif puisse être rendu.

Maison du Conseil Général

C'est le terrain derrière la Communauté de Communes, à l'entrée du Quartier Ecospace, qui devrait accueillir les services déconcentrés du Conseil Général, d'ici deux ou trois ans.

Au total, une centaine d'agents devraient travailler dans un nouveau bâtiment au service de l'ensemble de notre arrondissement, le souhait du Conseil Général étant de rapprocher les moyens humains des territoires afin de ne pas concentrer l'ensemble des services sur l'agglomération strasbourgeoise.

Pompiers

La Ville a formulé le vœu auprès du SDIS que soit construite une nouvelle caserne de pompiers dans la zone Ecospace, à proximité du contournement. Ce projet, sans être définitivement validé, pourrait être inscrit dans la programmation financière du SDIS 2009 – 2012.

Village de loisirs

L'idée de réaliser un cinéma multiplexe, ainsi qu'un certain nombre d'équipements de loisirs reste toujours d'actualité. Une procédure d'enquête publique a été lancée, afin de pouvoir maîtriser la surface foncière nécessaire à ce projet complexe à porter, mais susceptible d'apporter un véritable service à de nombreux cinéphiles.

Tram – Train et passage à niveau

Le dossier du Tram – Train continue à évoluer, le cadencement ferroviaire devrait être amélioré à partir de 2008 – 2009. Dans cette perspective, quant à la

dénivellation du passage à niveau, l'étude se poursuit sachant qu'un plan de financement pour celui-ci a été acté.

Pistes cyclables

Deux dossiers de pistes cyclables concernant notre Ville, et portés par la Communauté de Communes, devraient pouvoir être réalisés assez rapidement. Il s'agit de la connexion entre Molsheim et Mutzig dans le cadre de la réfection de la route des Loisirs et de la création d'une piste cyclable devant relier le secteur de l'usine Bugatti à Duppigheim en passant par les communes d'Altorf et de Duttlenheim.

Liaison inter quartier

Ce dossier technique est prêt à être lancé, toutefois, la maîtrise foncière n'est pas encore assurée, d'importantes discussions sont en cours notamment avec Réseau Ferré de France, société commerciale qui a hérité des terrains de la S.N.C.F.

Communauté de Communes



Le bâtiment de la Communauté de Communes est rapidement entré dans le paysage de Molsheim, il a été mis en service en janvier 2005 et accueille désormais les services de la Communauté de Communes, ainsi qu'une agence du SDEA qui précédemment n'était pas présente à Molsheim.

Fédérant 14 communes, la Communauté de Communes fondée en 1998, regroupant 32.000 habitants se développe année après année, afin de rendre plus de services à chacune des communes membres, mais aussi plus de services à l'ensemble de la population.

Laurent FURST

[A l'ombre d'Ettore...]

Rembrandt BUGATTI (1884-1916)

Un sculpteur pas comme les autres



Rembrandt Bugatti.

Fils cadet de Carlo Bugatti, Rembrandt naît à Milan le 16 octobre 1884, un peu plus de trois ans après son célèbre grand frère, Ettore. C'est son oncle, Giovanni Segantini, qui choisit son prénom d'artiste « pour encourager le sort » ! A partir de 1896, le jeune garçon travaille le métal et le bois à l'atelier de son père pour acquérir les rudiments du métier.

Un jour de 1899, Carlo Bugatti et son ami, le sculpteur Troubetskoï, découvrent dans l'atelier familial une sculpture recouverte d'un linge humide, représentant un paysan conduisant trois vaches. Son auteur n'est autre que Rembrandt (14 ans) dont c'est la première oeuvre connue. Sur les vives recommandations de Troubetskoï, Rembrandt entre alors à l'Académie Brera de Milan où, très rapidement, il acquiert une réputation d'artiste surdoué.

En 1903, première exposition de Rembrandt à la Biennale d'art de Venise, puis à Turin et à Milan. Attiré par la France et par le rayonnement artistique de Paris, Carlo Bugatti quitte l'Italie l'année suivante et, avec sa femme Thérèse et son fils Rembrandt, s'installe rue Jeanne-d'Arc, dans le XIII^e arrondissement de la capitale.

A 19 ans, Rembrandt devient membre de la Société nationale des Beaux-Arts de Paris, où il fréquente régulièrement le Jardin des Plantes et sa ménagerie. Précédé par sa réputation, il est contacté par Adrien-Aurélien Hébrard, de la galerie d'art du même nom, où Rembrandt fait sa première exposition particulière avec une trentaine de plâtres.

Propriétaire d'une fonderie d'art, Hébrard est le fils du directeur du quotidien *Le Temps*, un journal qui se charge de promouvoir les expositions de Rembrandt, tandis que les techniciens de la fonderie mettent leurs compétences de la « fonte à la cire perdue » au service de son art.



Couple de panthères (1904).

La richesse des patines exécutées par l'atelier Hébrard est sans pareille et inégalée à ce jour : les oeuvres de Rembrandt Bugatti seront progressivement éditées à une dizaine d'exemplaires en moyenne, certaines pièces étant uniques et d'autres, très populaires, éditées à plus de trente exemplaires. C'est le début d'une longue collaboration entre les deux hommes, via un contrat unilatéral de préemption provisoire d'abord (signé le 22 juillet 1904), puis un contrat d'exclusivité (signé un an plus tard, le 10 juillet 1905).

1904 est aussi l'année où Rembrandt crée une sculpture *Eléphant dressé jouant*, qui sera fondue en argent et légèrement modifiée vingt ans plus tard, pour servir de modèle au bouchon de radiateur de la célèbre

« Royale » de son frère Ettore (1928). Toutes ses sculptures connaissent un très grand succès, comme au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, où Rembrandt sera présent chaque année, jusqu'en 1916.

En 1905, il expose pour la première fois au Salon d'automne du Grand Palais. Devenu majeur (21 ans), il côtoie à Paris des célébrités, comme Amedeo Modigliani, Guillaume Apollinaire et André Derain. Son bronze *Dix minutes de repos* gagne, en 1906, le Grand prix à l'exposition de Milan.

Invité par la Société royale de zoologie d'Anvers, Rembrandt part en 1907 pour la Belgique, où cette institution accueille chaque année des jeunes sculpteurs, en organisant expositions et ventes de leurs oeuvres. En tant qu'invité, il peut installer son matériel et travailler librement dans le jardin zoologique de la ville qui constitue, à l'époque, le plus grand zoo d'Europe.

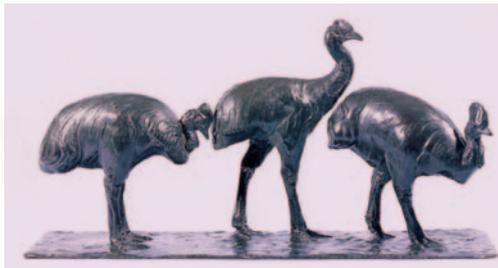


Eléphant blanc (1907).

Rembrandt reste en Belgique sept années, jusqu'en 1914. Son élégance vestimentaire – il dessine lui-même ses vêtements – et son attitude



Rhinocéros de Java (1908).



Les trois casoars (1910).

distinguée lui valent le surnom de «l'Américain». A Anvers, il est chaleureusement accueilli dans la famille du consul général de France, François Crozier, qui lui procure un sauf-conduit pour quitter la ville, assiégée par les Allemands au début de la guerre.



Rembrandt Bugatti au zoo d'Anvers (vers 1910).

mille Bugatti – dont Rembrandt qui souffre de tuberculose – se retrouve pour la première fois en Alsace, dans la nouvelle demeure d'Ettore, fraîchement installé à Molsheim.

Le 22 mars 1911, Rembrandt (26 ans) est nommé *Chevalier de la Légion d'honneur*, sur proposition d'Adrien-Aurélien Hébrard qui avait déposé la demande au nom de son protégé. A Paris, où il vient souvent surveiller les moules de ses bronzes chez Hébrard, Rembrandt côtoie Pablo Picasso, Max Jacob, Maurice de Vlaminck et le célèbre critique André Salmon.

L'année 1914 correspond à la première exposition américaine de ses sculptures à la Goupil Gallery, de New York. Cependant, au début de la guerre, ne pouvant être mobilisé en tant qu'étranger, Rembrandt se met à la disposition – comme brancardier volontaire – d'une section belge de la Croix-Rouge, établie au zoo d'Anvers, ville qui le nommera « citoyen d'honneur » pour sa conduite héroïque lors des bombardements.

Accablé par les horreurs de la guerre, il s'en va en Italie (fin 1914), avant de regagner Paris où il s'installe dans un atelier de Montparnasse. L'année suivante, il sculpte pour le duc de Gramont un Christ grandeur nature, en prenant pour modèle un jeune Napolitain athlétique, fixé sur une grande croix érigée dans l'atelier, chevilles et poignets liés.

Le samedi 8 janvier 1916, Rembrandt Bugatti met fin à ses jours en s'empoisonnant au gaz d'éclairage, après avoir assisté, le matin même, à une

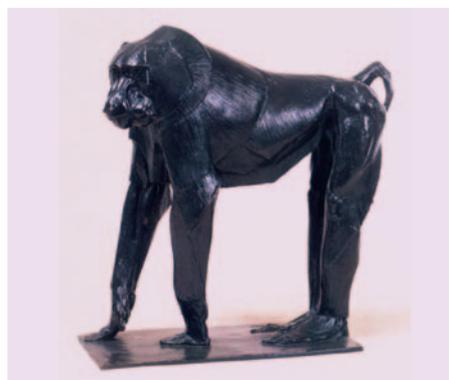
messe en l'église de la Madeleine, à Paris. On le trouve dans son atelier de Montparnasse, étendu sur son lit, dans une tenue irréprochable. Un bouquet de violettes et deux lettres sont posées sur la table de chevet : une pour le commissaire de police du quartier et l'autre adressée à son frère Ettore.

L'Eglise concède au suicidé l'enterrement religieux : les obsèques ont lieu à Notre-Dame-des-Champs, tandis que le corps est inhumé dans le caveau familial de Dorlisheim. Sa dernière oeuvre, représentant une lionne écrasant un serpent, est signée par Ettore Bugatti, précédée de la phrase : « Dernière oeuvre de mon frère. Paris, 8 janvier 1916 ».

A la demande d'Ettore, Albino Pallazolo exécute un masque mortuaire de Rembrandt – actuellement au Musée d'Orsay – tandis que la presse parisienne réagit immédiatement à la disparition du jeune artiste :

« Le grand sculpteur italien Rembrandt Bugatti, membre de la Légion d'honneur, vient de mourir à Paris dans des circonstances particulièrement douloureuses. [...] La disparition de cet artiste de 30 ans, noble et consciencieux, affectera tous ceux qui avaient pu apprécier la vigueur et l'originalité de son admirable talent [...] »

Grégory OSWALD



Babouin sacré (1910).

Si la Société de zoologie lui fournit le matériel de travail, Rembrandt doit se loger à ses frais : ses dépenses en habits et sa générosité envers ses amis lui font connaître des difficultés financières presque ininterrompues jusqu'à la fin de sa vie. Toujours en 1907, ses nouvelles créations sont présentées à la galerie Hébrard, à Paris, où son père Carlo expose également ses oeuvres d'argenterie.



Petites antilopes (1911).

Par la suite, Rembrandt expose ses sculptures au Salon de Printemps de Bruxelles (1908, 1910) et au Salon de Liège (1909). A Noël 1909, toute la fa-

Le canal Coulaux

Qui ne connaît pas le canal Coulaux de Molsheim avec ses berges ombragées et bucoliques, sa faune aquatique et ses nombreux oiseaux, dont notamment les cygnes et, bien sûr, les cigognes sur l'îlot en face de la Maison des Elèves ?

Le canal porte le nom d'industriels installés à Molsheim entre 1743 et 1963, et qui possédaient des usines sur son parcours. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le canal n'a pas été creusé pour ces derniers. En effet, des données d'archives font ressortir que ce cours d'eau existait déjà au Moyen-Age.

parallèle à la Bruche, prit naissance au coude la Bruche, situé derrière le parc du Lycée Henri Meck, pour à nouveau rejoindre la Bruche en aval de la porte des Tanneurs. Il alimentait le fossé d'enceinte à hauteur du Château de l'Evêque qui a laissé la place à l'actuel Château d'Oberkirch.

Grâce à son courant, engendré par la déclivité du terrain, ce canal de dérivation actionnait plusieurs moulins, ce qui, à l'époque, lui a valu le nom de «Mühlbach» (rivière des moulins). Trois moulins (à grains) ont été recensés sur son parcours. Le premier de ces moulins, appelé parfois «Herrenmühle» ou «Obermühle», datait de 1466 et se situait à l'endroit où est installée aujourd'hui la Coop, à l'intersection de la rue Sainte Odile et de la rue Henri Meck.

Le deuxième, connu sous le nom de «Bauernmühle» (moulin des paysans), était mentionné dans les comptes financiers de la Ville de Molsheim des années 1525/1526, et se trouvait entre l'arrière de l'église des Jésuites et la subdivision de la D. D. E.

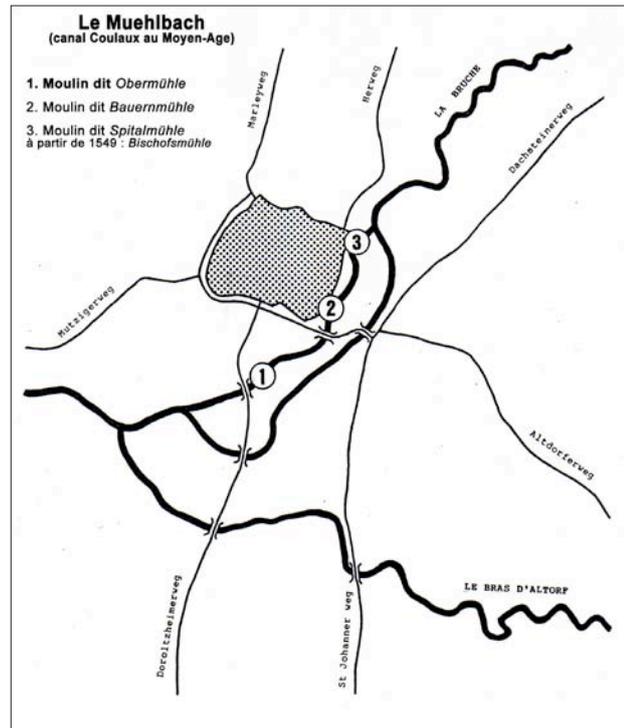
Enfin, le troisième moulin portant d'abord l'appellation de «Spitalmühle» (moulin de l'hôpital), construit vers 1318,

fut appelé par la suite «Bischoffsmühle» (moulin de l'Evêque). Il était situé à l'intersection de la rue des Tanneurs et de la rue des Sports.

Le canal entre 1743 et 1963

On peut supposer que les moulins, cités précédemment, existaient jusqu'à l'arrivée des Etablissements Coulaux à Molsheim, vers 1743.

En effet, à cette époque les Etablissements Coulaux ont installé des usines, plus ou moins à l'emplacement des anciens moulins, pour utiliser la force motrice produite par le courant de l'eau du canal. Pour cela, des turbines ont été mises en place, régulées par des écluses, le canal servant ainsi de mini barrage.



Vannes au départ du canal.

L'origine du Canal

Au Moyen-Age, les villes fortifiées, telle Molsheim, étaient entourées, en plus des murailles, d'un fossé baignant les fortifications, dont il interdisait l'approche.

A Molsheim, pour alimenter en eau ce fossé d'enceinte, il a été creusé un canal de dérivation de la Bruche. Long de 1 400 m, ce cours d'eau artificiel,



Molsheim

Waschgrube

Lavoir, vers 1908.



Ancienne passerelle Coulaux, derrière l'église des Jésuites.

Ainsi, à l'emplacement de la «Herrenmühle» fut construite une usine produisant de l'outillage tels que limes, ciseaux à bois, lames de rabots et vers la fin, dans les années 50, l'usine devint une visserie.

années soixante et les vestiges sont encore visibles actuellement.

Des lavoirs couverts étaient également installés le long des berges et à certains endroits faciles

d'accès du canal, les animaux domestiques, les canards et les oies venaient s'y baigner.

Le Canal de nos jours

Lors de l'arrêt des activités des Ets Coulaux, en 1963, toutes ces installations industrielles furent abandonnées ou revendues.

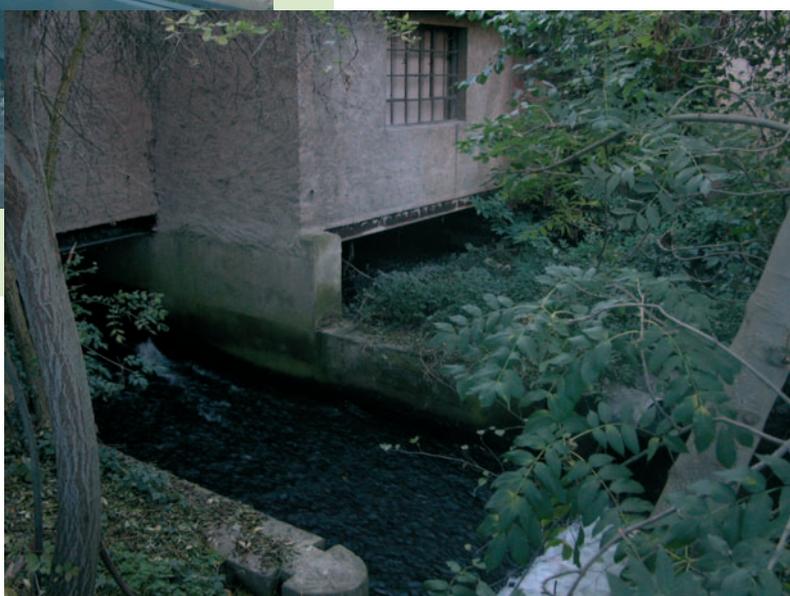
L'atelier de forge des faux au lieudit «Moulin de l'Evêque», aujourd'hui propriété de la Ville de Molsheim, est resté plus ou moins en l'état et abrite partiellement le club hippique, depuis sa création en 1964.

Des écluses et des turbines de l'atelier de la «Bauernmühle», il ne reste presque plus rien. L'usine, d'abord rachetée par les Ets Eck Frères, la célèbre entreprise de travaux publics de l'époque, fut transformée par la suite en bureaux, occupés par la Subdivision de la D. D. E. jusqu'à cet automne.



De la même manière, la «Bauernmühle» se transforma également en usine Coulaux. On y fabriquait essentiellement des marteaux en tout genre.

Enfin, à la place de la «Bischoffsmühle» fut érigée une forge pour lames de faux («de hammer»), dont le bruit saccadé s'entendait très loin aux alentours. Cette forge fonctionna jusqu'aux



Ecluse et turbine de la Bischoffsmühle

En 1997, la Ville de Molsheim, à fin d'embellir le quartier, fit installer au-dessus du canal une magnifique passerelle en bois, fleurie en été de géraniums et reliant la piste cyclable à hauteur du parking de la rue des Sports.

Enfin, l'atelier de visserie, à l'emplacement de l'ancienne «Herrenmühle» céda sa place vers 1955 au nouveau chantier Eck Frères, qui y installèrent leur siège. Finalement, les lieux ont été récupérés pour construire en 1971 l'actuelle Coop.

Le canal, quant à lui, se transforma également. Avec l'arrivée des machines à laver, les lavoirs disparurent petit à petit et à certains endroits, la largeur du canal fut réduite, afin de favoriser l'écoulement de l'eau et éviter l'embourbement. Ce fut notamment le cas entre la Coop et le passage à l'arrière de l'église des Jésuites où des travaux avaient été entrepris au début des années 80.

L'utilité industrielle ayant disparu, la Municipalité, très attachée à ce canal, a fait aménager une piste

cyclable sur tout son parcours. Le canal pratiquement bordé d'arbres sur toute sa longueur constitue également un véritable poumon vert, particulièrement apprécié des promeneurs.

Le canal est, par ailleurs, aussi une réserve de pêche, et l'on peut y observer de nombreux oiseaux aquatiques. Pour les habitants de Molsheim, et surtout les personnes âgées, ce canal est devenu un des endroits les plus paisibles et les plus agréables de la Ville.

Fernand MEHL



Passerelle rue Sainte Odile.



12

Passerelle rue Jacques Coulaux.



Îlot du parc à cigognes.

Matthieu SPRICK, un Molshémien dans le Tour

Lorrain de naissance, Matthieu SPRICK, résidant à Molsheim, était au départ de son deuxième tour de France devant son public.

Matthieu SPRICK fait son nid dans le peloton et après avoir réussi à aller au bout de l'épreuve la saison passée, il confirme les espoirs placés en lui.

Avec son diplôme d'ingénieur, Matthieu est un cas à part dans le peloton. «Il a un peu l'image d'intellectuel» indique son manager, l'ancien champion Jean René BERNAUDEAU. «Mais ce n'est pas l'image qui lui correspond le plus. Derrière, il y a quelqu'un de très exigeant. Surtout avec lui-même» précise encore son manager.

Devant son public, notamment dans le prologue et les 2 premières étapes, Matthieu a tout donné pour animer ces étapes et il est d'ailleurs rentré dans Molsheim en tête d'une échappée. Pour le saluer, le public était nombreux et l'a encouragé tout au long du parcours.

Entretien avec Matthieu SPRICK lors de la réception des trophées.

Retour sur la saison passée; quels sont les événements principaux ?

Il y a eu plusieurs moments forts lors de cette saison avec des bonnes choses et des choses plus désagréables, notamment plusieurs chutes ont émaillé ma saison.



Matthieu Sprick, 1^{ère} étape du Tour de France, juillet 2006.

Le moment fort reste le passage du tour en Alsace, et notamment à Molsheim, où je suis passé en tête. Ce sont des moments inoubliables et chargés d'émotion. Tous ces gens, qui vous encouragent et qui vous supportent, apportent une motivation supplémentaire mais aussi un souvenir exceptionnel.

Quels sont les objectifs pour la saison prochaine ?

D'abord bien récupérer de cette saison passée et faire une bonne préparation durant l'hiver. Les objectifs seront déterminés avec le manager plus tard dans la saison, j'ai mon idée à ce sujet, et pour l'instant je la garde....

Etes-vous un coureur d'étapes ou de classiques ?

Je suis un coureur d'étapes et j'aime beaucoup les épreuves à étapes. Je suis plutôt un coureur complet (rouleur, grimpeur) et d'ailleurs on demande aux coureurs d'être de plus en plus polyvalents. Néanmoins, certaines classiques sont importantes et l'une d'elles, Paris-Roubaix, me fait rêver car elle est chargée d'histoires, de drames et d'émotions.

Question d'actualité concernant l'actualité du dopage avec le procès COFIDIS.

Je ne m'intéresse pas trop à cette affaire, et ne lis pas les journaux, car c'est une affaire qui remonte à 5 ans et depuis les choses ont évolué. COFIDIS a fait le ménage et l'équipe BOUYGUES TELECOM ne recrute que des coureurs «propres». Etre «propre» est un critère qui est pris en compte par les équipes lors d'un recrutement et l'image est importante pour les sponsors. Le cyclisme est un sport dur et contraignant, mais malgré cela je suis contre le dopage.



Avant le départ de la 11^{ème} étape du Tour de France 2005 à Courchevel.

Matthieu SPRICK en bref

Né le 29 septembre 1981 à Sarreguemines

Débuts professionnels en 2003 chez BRIOCHES La BOULANGERE
2006 chez BOUYGUES TELECOM (jusqu'en 2008)

Carrière
2002 : 3^{ème} Championnat de France Espoirs

2003 : 1^{er} Ronde Mayennaise
1^{er} Sarrelouis en Allemagne
2^{ème} Championnat de France

Espoirs
3^{ème} Championnat de France

Elite

2004 : 1^{er} du Tour du Doubs

2005 : 9^{ème} Circuit de Lorraine

2006 : 3^{ème} Classement du meilleur jeune du Tour de France

3^{ème} lors de la seconde étape du Tour de France du Luxembourg

4^{ème} lors de la 1^{ère} étape du Tour de l'Avenir.

Jean-Michel WEBER

[Cérémonie des récompenses sportives]

Les trophées sportifs de la Ville



Molsheim a fêté, le dimanche 12 novembre, ses champions et ses bénévoles lors de la remise des trophées sportifs. Cette manifestation a eu lieu dans la salle Catherine PETER, dans l'enceinte de la Maison des Elèves.

Les critères retenus pour figurer parmi les récompensés sont d'obtenir des titres de champions

- départemental, régional, interrégional, France et au niveau international.

Un prix d'encouragement est également décerné à certains sportifs méritants pour l'ensemble de leur saison sportive.

Molsheim, ville sportive

Laurent FURST, dans son allocution de bienvenue, a souligné l'importance du mouvement sportif et de sa diversité. A Molsheim, 3 300 licenciés sportifs sont répartis dans une trentaine de disciplines et cela pour plus de 9 700 habitants, soit un tiers.

Honneur aux sportifs titrés, jeunes

et moins jeunes, car si la valeur n'attend pas le nombre d'année, il n'y a pas d'âge pour faire du sport.

Hommage aussi aux bénévoles, formateurs, éducateurs, entraîneurs qui œuvrent tout au long de l'année pour faire progresser les sportifs et leur donner les moyens de réussir dans leur sport respectif.

Hommage aux bénévoles

Parmi les bénévoles récompensés, quatre dirigeants emblématiques du sport à Molsheim ont été honorés pour l'obtention de la médaille délivrée par Jeunesse et Sports.

Il s'agit de :

- Jean-Marie GILLET pour sa médaille d'Or – judo club de Molsheim,
- Charles DURRENBERGER pour sa médaille d'Or – judo club de Molsheim,
- Auguste GEBURTIG pour sa médaille d'argent – MOC section handball,
- Claude PAFFENHOFF pour sa médaille de bronze – judo club Molsheim.

Honneurs aux sportifs

Notre maillot jaune à nous, Matthieu SPRICK, 3^{ème} du dernier Tour, a honoré de sa présence cette manifestation. Laurent FURST lui a remis un présent, mais aussi la banderole confectionnée spécialement à son intention lors du passage du Tour de France.

Grand espoir de la natation française, Ophélie ETIENNE ne pouvait être présente pour cette remise, car elle est en stage avec l'équipe de France. Ce sont donc sa maman et Nadine BOUILLEZ, la sympathique présidente de l'Aquatic Club Molsheim-Mutzig, qui ont reçu le trophée. A la lecture du palmarès d'Ophélie, particulièrement éloquent, une véritable ovation s'est déclenchée dans la salle et la reconnaissance de l'exploit sportif récompensé à sa juste valeur. Mais la ville est riche en champions tant au niveau des sports individuels que des sports par équipes.

L'équipe du MOC Handball, pour son accession en N3, le Cercle St Georges



Remise d'une banderole à Matthieu Sprick, elle a été confectionnée à son intention lors du passage du Tour de France à Molsheim le 2 juillet dernier.

pour sa montée en promotion d'excellence régionale et la Sportive de Molsheim, pour son retour en promotion départementale ont montré l'exemple et souhaitons-leur, dans un premier temps, de se maintenir avant de jouer les premiers rôles ultérieurement.

Nos champions ont porté haut et fort les couleurs de leur club et de la cité. La Ville est fière de la réussite de ses sportifs, mais également de tous les sportifs qui véhiculent le nom de Molsheim à travers les différentes compétitions et qu'ils aient de moins bons résultats que les autres n'a, en somme, pas autant d'importance. «L'essentiel est de participer», disait un certain De Coubertin.

Deux entraîneurs, Gérard GRAVE du MOC Handball et Gérard GENDRE du Cercle St Georges, section Basket, ont été cités et récompensés pour leur investissement, leur travail de formateur et d'éducateur, mais surtout pour les résultats obtenus au sein de leur club respectif.

Cette matinée s'est terminée dans la bonne humeur, autour d'un buffet, car cette distinction des prix est toujours un moment privilégié, attendu autant par la Commune que par les sportifs.

Bonne saison sportive à toutes et à tous et à l'année prochaine !

Palmarès

Prix d'encouragement :

Aurélien ZELLMAYER – Triathlon
Marie Morgan FELDER – Judo
Jérémy MONDALA, Jonathan PERRAULT – Taekwondo

Prix du Bas-Rhin :

Equipe technique de Taekwondo
Equipe + 35 ans de Tennis
Equipe seniors 2 du Basket St Georges
Equipe seniors de La Sportive football

Prix d'Alsace :

Andy CAREL, Nadège STIFF, Frédéric REMPP et Stéphane BOBBE – Judo

Mike MAZEAU – Tir

Thomas LANDWERLIN, Lenaïc FELDER et Lauranne NAZANNI – Taekwondo

Bastien MINNI, Martin RECHT, Xavier ARNOLD et Alexandre KUSTER – VTT

Equipe mixte et des 11/12 ans - Tennis

Equipe des + 60 ans – Tennis

Cédric SIMON, Benoît ARNAUD - Duathlon

Julien FEURER, Perrine OTT, Maelle HOFFBECK – Triathlon

Equipe seniors 1 du Basket St Georges

Equipe seniors 1 du MOC Handball

Prix de France :

Philippe LEGER et Frédéric MARTINO – Sambo

Prix International :

Ophélie ETIENNE

Citations des entraîneurs :

Gérard GRAVE – MOC Handball
Gérard GENDRE – Basket Cercle St Georges

Jean-Michel WEBER

Les stèles commémoratives du parvis de l'Eglise

A l'issue de plusieurs années de travaux, c'est l'ensemble du site de l'Eglise St. Georges qui est aujourd'hui réhabilité et réaménagé de manière cohérente.

La restauration de l'Eglise St Georges elle-même est entièrement parachevée depuis la dernière phase de mise en place des vitraux d'origine. Les importants travaux d'entretien et de réfection de la Chapelle Notre-Dame voisine viennent de se terminer. De son côté, le Mont des Oliviers a bénéficié d'un traitement de sauvegarde destiné à le protéger des agressions du temps, des dégradations de la pluie et du gel.

Trait d'union entre ces éléments patrimoniaux, le parvis de l'Eglise est lui aussi réaménagé en profondeur, dans le respect de ses objectifs tant esthétiques qu'utilitaires.

C'est sur cet espace restitué que la municipalité a réalisé le souhait qui lui tenait à cœur d'accomplir son devoir de mémoire collective en rendant hommage à tous ses concitoyens, qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils soient morts ou disparus, lors des guerres et des conflits qui ont déchiré le monde.

Sur trois blocs de grès érigés en stèles, des plaques commémoratives évoquent l'une l'intention de la Ville de Molsheim, les deux autres l'ensemble des noms des personnes concernées.

Il s'agit là de listes exhaustives concernant la Guerre franco-allemande de 1870 – 1871, la Première Guerre mondiale (1914 – 1918), la Deuxième Guerre mondiale (1939 – 1945), ainsi que les guerres d'Indochine, de Corée, d'Afrique du Nord et les Territoires d'Opérations Extérieures,

complétées, dûment vérifiées, puis validées dans le cadre de l'amicale collaboration avec les associations patriotiques.

Rappelons à ce sujet, que tout particulièrement la liste des noms liés à la Deuxième Guerre mondiale ne figure pas sur le monument aux morts correspondant. Ces deux monuments aux morts, dédiés l'un à la Guerre de 1870 – 1871, l'autre aux deux Guerres mondiales, conservent tout naturellement leur place sur le parvis de l'Eglise.

Ainsi, ces nouvelles stèles réfléchiront vers le ciel les noms de tous les enfants de Molsheim tragiquement disparus en leur donnant à tout jamais une place privilégiée au cœur de notre cité.

Jean SIMON



Le Mont des Oliviers.



Le blason de la Ville de Molsheim retrouve sa place au Mont Sainte Odile



Un mur de la salle «des Pèlerins» au Mont Sainte-Odile.

D'importants travaux de rénovation, d'aménagement, de modernisation viennent d'être achevés sur l'emblématique site du Mont Sainte-Odile

Cher au cœur des Alsaciens, le monastère du Mont Sainte-Odile a une vocation religieuse et patrimoniale. Il est également un haut lieu touristique qui accueille chaque année un million de visiteurs et assure le service de 100.000 repas et plus de 20.000 nuitées.

Parmi les travaux de restructuration, une part significative a ainsi été consacrée au développement et à l'optimisation des capacités d'accueil, de restauration et d'hébergement, tant pour les pèlerins que pour les touristes.

La salle dite « des Pèlerins », entre autres, a entièrement fait peau neuve et offre désormais des espaces structurés, lumineux et confortables. C'est sur les murs de cette salle que figuraient nombre de blasons de communes alsaciennes, dont celui de Molsheim.

Au cours des travaux, ces blasons ont disparu avec les murs sur lesquels ils étaient peints, et les communes concernées se sont vues proposer de faire repeindre leur blason sur les nouveaux murs de la Salle des Pèlerins.

Saisi de cette possibilité, le Conseil Municipal de Molsheim, sur proposition du Maire, a spontanément et à l'unanimité décidé de faire repeindre le blason de la Ville, souhaitant ainsi pérenniser la présence de Molsheim au Mont Sainte-Odile et exprimer son attachement au site.

Rappelons à cette occasion que les blasons symbolisent les communes d'où sont originaires les équipes participant à « l'adoration perpétuelle ». Cette initiative a été fondée en 1931 par Monseigneur RUCH, évêque de Strasbourg de 1919 à 1945, et voit, jour et nuit, durant les 365 jours de l'année, deux adorateurs se relayer dans la prière, heure après heure, au pied de l'autel de la basilique, à proximité du tombeau de Sainte-Odile.

Depuis le début il y a 75 ans, la pré-

sence molshémienne est incarnée par l'équipe d'adorateurs qui, année après année, participe à cette « adoration perpétuelle ».

Lors de votre prochaine visite au Mont Sainte-Odile, n'oubliez pas d'aller découvrir le blason de notre Ville sur les murs de la Salle des Pèlerins !

Jean SIMON



Le blason de Molsheim.

Charly BARAT «artisan d'images»



Charly Barat, graphiste illustrateur molshémien, vient d'être élu artiste de l'année 2007 par ses pairs. En octobre 2006, il vient de faire paraître avec la complicité de l'auteur Gabriel Schoettel, le 1^{er} tome d'une désopilante histoire illustrée de l'Alsace, intitulé « Au secours, voilà les Barbares ». De plus en plus de murs s'ornent de ses fresques, à l'instar de celles décorant les façades du viticultriceur Bernard Weber, du restaurant « Le France » et de l'agence de voyages Norest à Molsheim. Une exposition de ses œuvres est annoncée pour le mois de février 2007 dans la salle de la Metzsig...

JS. : Charly Barat, vous connaissez une intense période d'énergie créatrice et vos productions se caractérisent par leur originalité et leur diversité. Quel regard portez-vous sur vos travaux ?

CB. : Tout d'abord, je me considère bien plus comme un « artisan d'images » que comme un artiste au sens traditionnel du terme ; je suis un conteur d'images. Mes dessins pourraient très bien se passer de tout texte. L'objectif pour moi est de transmettre des messages par l'image, avec le souci d'être lisible par tous et par toutes les générations.

JS. : Il s'agit là véritablement de communication visuelle.

CB. : Tout à fait. D'ailleurs la diversité de mes activités professionnelles en témoigne. Le graphisme m'a, par exemple, conduit à travailler à la conception de documents publicitaires. J'ai été amené à faire des conférences sur la communication visuelle et aussi à l'expliquer à des enfants. Je suis également contacté par des paysagistes et des architectes pour réaliser les dessins de leurs projets. L'ordinateur ou les images numériques ne remplaceront jamais la main de l'artisan d'images.

JS. : Votre formation initiale vous a-t-elle préparé à toutes ces différentes spécialités ?

CB. : Oui, car j'ai eu la chance d'avoir pu bénéficier d'une formation très large. J'ai commencé par faire du dessin industriel et en garde

la préoccupation de la précision et de la lisibilité. Je suis ensuite rentré pour cinq années d'études à l'École des Arts Décoratifs de Strasbourg, dans la classe de Claude Lapointe, et ai obtenu mon diplôme en 1981. J'ai suivi là les cours de graphisme et d'illustration et ai eu l'occasion d'aborder un ensemble de techniques, dont la gravure, les pastels, l'aquarelle...

Mais j'ai aussi mes références privilégiées dans le monde du dessin : Noack, Dubout.

JS. : Vous avez-vous même enseigné ?

CB. : J'ai créé une école de dessin que j'ai dirigé pendant 18 ans. Dans mon enseignement, j'ai toujours veillé à ce que les élèves aient une ouverture sur un ensemble de techniques et que leur inspiration soit totalement originale, hors références cataloguées. J'ai surtout été leur conseiller, leur guide plutôt qu'un professeur didactique ou académique.

JS. : Quelles sont vos principales sources d'inspiration ?

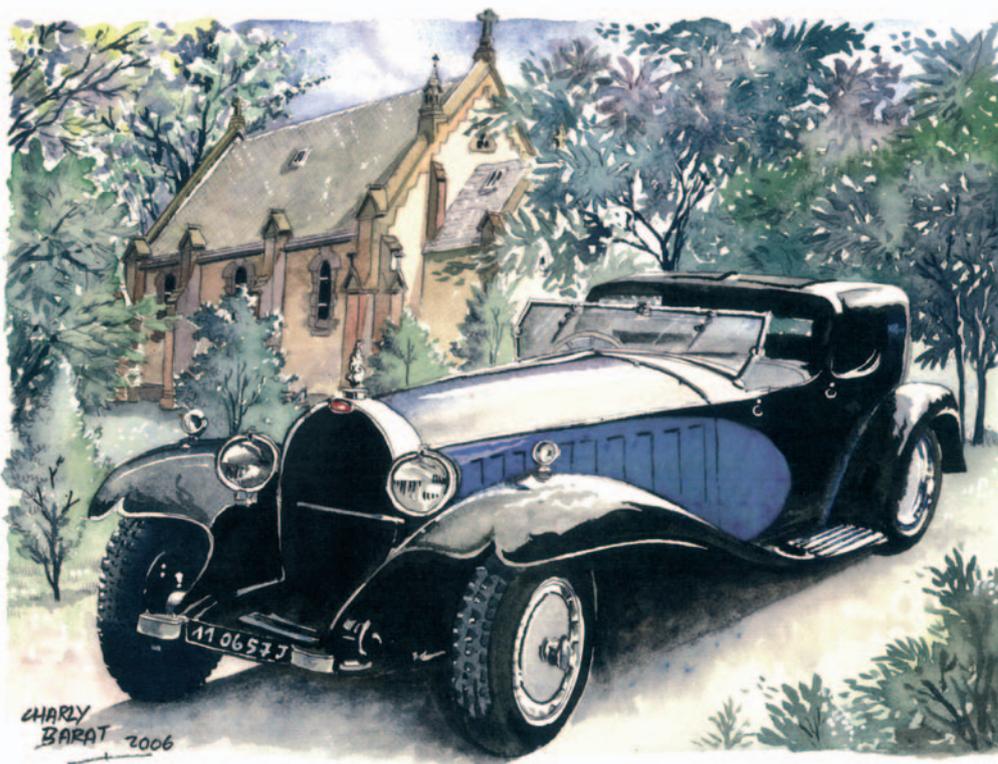
CB. : En tout premier lieu l'Alsace ; c'est une constante dans mes productions. Je suis alsacien et fier de l'être ! Né français à Saïgon en 1957, je suis venu à Molsheim avec mes



parents dès l'âge de trois ans.

Et puis j'aime les gens, leurs activités, les personnalités, la culture, les traditions. Je souhaite véritablement être un illustrateur « populaire » proche des cultures et des traditions, et porter au travers du dessin le regard que porte le journaliste, sans oublier l'indispensable touche d'humour et de malice.

Par ailleurs, le rapprochement des cultures me tient tout particulièrement à cœur, dans la peinture mais aussi dans les autres arts, y compris l'art culinaire ; j'adore inventer des recettes de cuisine, par exemple avec du porc qui est commun aux plats alsaciens et vietnamiens !



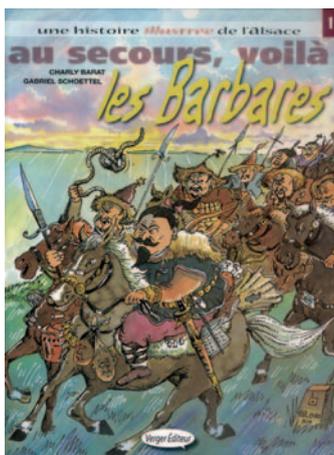
JS. : A quel projet travaillez-vous actuellement ?

CB. : Pour aller à la rencontre de mes concitoyens de Molsheim, j'ai l'idée d'une exposition entièrement originale, qui se tiendra du 9 au 19 février 2007 dans la salle de la Metz. J'y présenterai des œuvres nouvelles toutes reliées par une thématique molshémienne, avec des voitures Bugatti, des sites et des aperçus insolites de Molsheim.

JS. : Merci Charly Barat pour cet amical entretien, la sincère spontanéité de vos propos et la profonde chaleur de notre échange.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour le mois de février 2007 et nous nous retrouverons tous pour votre exposition consacrée à Molsheim.

Jean SIMON



PARUTION

« AU SECOURS, VOILÀ LES BARBARES »

Une histoire illustrée de l'Alsace – Tome 1
Par Charly Barat et Gabriel Schoettel

Annoncée entre autres par l'émission Coup de Cœur de France3 Alsace, la parution de

« Au secours, voilà les Barbares » en octobre dernier connaît un succès immédiat et populaire.

Il est vrai que ce concept ludique d'une Histoire illustrée de l'Alsace a tout pour séduire petits et grands : un ton malicieux, des illustrations pétillantes d'humour, distillant généreusement clins d'œil et anachronismes, où l'on voit par exemple une 2 CV Citroën croisant un char romain, Sarkozy et Villepin en duel avec leur épée de bois...

Ce 1^{er} tome couvre la période du 6^{ème} jour de la création au IX^{ème} siècle.

Vont paraître successivement :

- Au secours, voilà les Brigands (du IX^{ème} au XVII^{ème} siècle) tome 2 en février 2007
- Au secours, voilà les Français (du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle) tome 3 en juin 2007
- Au secours, voilà les Allemands (du XIX^{ème} à la première moitié du XX^{ème} siècle), tome 4 en octobre 2007
- Au secours, voilà les Européens (de nos jours), tome 5, en février 2008.

Les textes, de Gabriel Schoettel, rapportent des grands faits historiques authentiques. « En ce qui concerne les illustrations, précise Charly Barat, toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé n'est bien entendu que pure coïncidence. »

Les ouvrages sont édités par Le Verger Editeur à Illkirch et disponibles en librairie, ainsi que dans les commerces et grandes surfaces.

Le cabinet de radiologie



Cette demande appuyée par les responsables politiques locaux a abouti en 2004, année où a été installé le scanner du Pays Bruche Piémont Mossig au 1^{er} étage de l'immeuble 10 Allée Carl.

Il s'agit d'une machine américaine «Général Electric» permettant la réalisation de tous les examens scano-graphiques actuels à l'exception des examens cardiaques.

Le scanner est ouvert tous les jours, sauf le dimanche et le samedi après-midi.

Il est partagé entre les radiologues de Molsheim, d'Obernai et de Wasselonne.

Il réalise une trentaine d'examen par jour.

Le Cabinet de Radiologie emploie actuellement 11 personnes : 5 manipulatrices et 6 secrétaires

Le Cabinet de Radiologie a été créé en 1976, par les Docteurs Guy MULLER et Francis JEROME, Ils ont été rejoints par le Docteur Philippe MARTZLOFF en 1981, le Docteur Daniel PETER en 1987 et plus récemment par les Docteurs Marie-Pascale PETER-WOERLY et Laurent VINCLAIRE.

Le Docteur JEROME a arrêté son activité cette année.

Il y a donc actuellement cinq Médecins Radiologues qui partagent leur activité entre le Cabinet de Radiologie et le Scanner au 10 Allée Carl à Molsheim, la Clinique Saint Luc à Schirmeck et l'IRM de la Clinique de l'Orangerie à Strasbourg.

Initialement ce cabinet fait 100m² avec 2 salles de Radiologie.

En 1981 des travaux importants ont abouti à un cabinet de 300m² avec 2 salles de Radiologie télécommandées, 1 salle de Radiologie ostéo-articulaire et dentaire et d'Echographie du sein et une salle d'Echographie générale.

En 1986 les radiologues de Molsheim ont participé au scanner Wilson à Strasbourg, puis devant la demande croissante ils ont déposé leur propre demande administrative de scanner avec les cabinets de radiologie d'Obernai et de Wasselonne.





Le Scanner emploie 6 personnes :
3 manipulatrices et 3 secrétaires

Pour devenir manipulatrice, il faut obtenir le Brevet de Technicien Supérieur soit 3 ans d'études après le

service spécialisé après les 7 années d'études médicales, soit 12 années d'études.

Les moyens d'investigations des radiologues, outre la radiologie

Baccalauréat. Pour être secrétaire médicale, il est souhaitable d'avoir un Baccalauréat Sciences Médico-Sociales.

Les formations de Médecin Radiologue nécessitent 5 années d'internat dans un ser-

vice conventionnelle et le scanner, qui utilisent les rayons X, comprennent l'échographie, qui utilise les ultrasons et l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM).

Cette méthode nécessite un appareillage particulièrement lourd et coûteux, elle n'est actuellement pas disponible à Molsheim.

Les radiologues de Molsheim proposent à leurs patients des examens IRM à la Clinique de l'Orangerie à Strasbourg.

On peut donc espérer que le processus de décentralisation des équipements lourds va se poursuivre et que Molsheim puisse également bénéficier d'un appareil d'IRM.

Chantal JEANPERT

Constructions – Rue de la Source

L'OPUS 67 construit actuellement, au cœur d'un îlot lui appartenant à proximité de la rue de la Source, un immeuble de 8 logements et 3 maisons individuelles bi-familles.

Signé par Monsieur le Préfet, le permis de construire, comme tous les permis inhérents aux logements sociaux, n'est plus de la compétence du Maire.

Lorsque le projet a été connu, la Ville a demandé à l'organisme d'informer l'ensemble des riverains et s'est, par ailleurs, véritablement démenée pour que celui-ci soit réduit, autant que faire se peut (2 immeubles étaient initialement prévus).

Au regard du nombre de concitoyens qui souhaitent pouvoir bénéficier



d'un logement auprès de l'OPUS, il n'est pas incompréhensible que cet organisme ait cherché à valoriser son patrimoine foncier.

Toutefois, la destruction du magnifique îlot de verdure au cœur d'un

quartier paisible a été regrettée par tous et, en premier lieu par la Ville de Molsheim qui avait demandé à l'OPUS de rechercher d'autres solutions, sans malheureusement avoir été entendue.

Laurent FURST

[Photographies]

Le contournement de Molsheim



Ecospace



Rond Point Route Industrielle de la Hardt



RD93





Rond Point RD422



Etangs du Zich - Station d'épuration



Rond Point RD30



Rond Point RD30

Photographies aériennes réalisées par Hervé Colson pour la Ville de Molsheim.

Aménagement des voiries de la zone Ecospace : traitement du sol au ciment

Afin d'économiser le coût des travaux de terrassement et le transport visant l'apport de grave non traitée et de grave bitume, les couches de forme de la route Ecospace, rue Jean-Marie Lehn, rue Alfred Kastler et prolongement de la rue d'Altorf ont été réalisées avec les matériaux extraits lors de la création du bassin d'orage « Ecospace » et l'utilisation du sol existant.

Ces matériaux ont été valorisés par un traitement au ciment qui permet de constituer une structure homogène, stabilisée et adaptée au trafic

à supporter à l'avenir.

L'épandage du ciment s'effectue par malaxage mécanique sur une durée de 4 à 6 heures, par temps froid, suivi d'un compactage réalisé à l'aide de rouleaux vibrants et plaques vibrantes.

Le réglage et le compactage final permettent d'éliminer les irrégularités de surface et d'améliorer la planéité du sol traité.

La surface doit être traitée par une pulvérisation d'une émulsion (0,5 à 0,8 kg / m²) suivie d'un gravillonnage

(7l / m² ou 15kg / m²) pour être protégé efficacement et empêcher l'infiltration des eaux pluviales.

Cette technique a permis une économie de 127.000 euros TTC pour le chantier.



Travaux de signalisation routière et respect de l'environnement



Chaque année, les Services Techniques procèdent au renouvellement et à la création de marquage horizontal sur les voiries et les places de la Ville.

Marquer une route, c'est protéger les usagers et en particulier les plus vulnérables (les piétons, les cyclistes...) en privilégiant les aménagements adaptés.

En 2006, il a ainsi été appliqué 6 800 ml de bandes continues, 1 080 m² de passages piétons, 130 m² de bandes stop, etc...

Les produits utilisés sont non nocifs sans solvant, à la fois pour l'environnement mais également pour ceux qui les appliquent.

Par ailleurs les peintures à l'eau ne posent pas de contraintes sur le site de stockage et les risques inhérents au transport de matière sont écartés.

L'utilisation de peinture en phase aqueuse réduit de plus de 85% l'émission du C.O.V. (Composés Organiques Volatils) dans l'atmosphère.

Les peintures à l'eau en phase aqueuses et les enduits à froid appliqués sont certifiés NF-ENVIRONNEMENT.

Vos demandes d'urbanisme

L'application du droit des sols consiste à traiter les diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols (Permis de Construire, Déclaration de Travaux...)

Toutes ces autorisations prennent en compte les règles d'urbanisme en vigueur contenues dans le Plan Local d'Urbanisme.

La Mairie réceptionne et enregistre votre demande puis émet un avis et transfère votre dossier pour instruction auprès de la Direction Départe-

mentale de l'Équipement anciennement installée rue Jacques Coulaux à Molsheim.

Ce service de l'État a restructuré et changé d'intitulé ces nouveaux bureaux qui se situent maintenant à l'adresse suivante :

UTE Centre –
Pôle Urbanisme Centre
5, rue du Moulin BP 26
67318 WASELONNE Cedex
Tél : 03 88 59 13 90
Fax : 03 88 59 10 47



Les horaires d'ouverture sont 8h00-12h00 / 13h00-17h00.

L'ensemble de vos demandes ne sont plus instruites que par une seule et unique personne, à savoir Madame Christine SCHOEPFER.

Démotion de l'ancienne cantine Bugatti



Suite à son incendie, le jeudi 16 février 2006 et après le passage des experts sur site, la démolition de l'ancienne cantine Bugatti a pu être

réalisée.

Pour ce faire, l'entreprise BARUCH et Fils de Rosheim a été missionnée pour un montant de 39.212,06 euros TTC.

La toiture de l'ancienne cantine Bugatti étant en dalles fibrociment, l'entreprise a dû au préalable rédiger un dossier administratif avant désamiantage qu'elle a envoyé aux différents organismes.

Elle a ensuite procédé au désamian-

tage de la périphérie du bâtiment avec mise en sécurité du site. La démolition de l'ancienne cantine sinistrée s'est effectuée en parallèle avec son désamiantage en diffusant de l'eau et du surfactant pour empêcher la diffusion des fibres d'amiante. Un tri des déchets a été réalisé avec conditionnement des éléments contenant de l'amiante et évacuation vers des centres agréés de traitement propre.

Déneigement

L'hiver avec ses chutes de neige est toujours un moment magique mais aussi une contrainte pour les habitants et le personnel des Services Techniques.

Il est rappelé, en application du droit local, l'obligation aux riverains, propriétaires ou locataires, de déneiger, déverglacer les trottoirs et la moitié de la chaussée.

Les Services Techniques se chargent de dégager les voiries, les pistes cyclables, les cours d'écoles ainsi que les accès aux bâtiments communaux.

Dès mi-novembre, 1/3 des effectifs des Services Techniques sont en astreinte neige pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible, le restant du personnel étant mobilisable également.

Un plan de déneigement détaillé a été instauré, et lors d'une chute de neige, les camions qui assurent le salage ont chacun une mission précise et des itinéraires déterminés.

Quatre heures sont en moyenne nécessaires pour assurer un déneigement de nos routes ou plus si les chutes de neige continuent.

Le plan se déroule en plusieurs étapes, à savoir :

- les circuits de première urgence incluant principalement les voiries à fort trafic
- les circuits prioritaires incluant les voiries en pente et les voies de liaison
- les circuits secondaires regroupant le restant des voiries
- les pistes cyclables gérées par la Commune
- les espaces publics, les parkings, incluant les accès aux bâtiments communaux et les cours d'écoles, qui par ailleurs, disposent de leur propre bac à sel.

Le produit utilisé pour ces opérations est du chlorure de sodium en provenance de Varangéville (54), seule mine encore en activité en France.



Le sel gemme agit jusqu'à des températures très basses (point de congélation à -21°) par contact avec la neige et le verglas.

Le chlorure de calcium en paillettes, fondant chimique pour viabilité hivernale est également utilisé sur les ouvrages d'art.

Le sel est inefficace sur une couche de neige non raclée et la circulation automobile est indispensable pour que le sel agisse.

Il est également rappelé que le déneigement des voies et espaces privés est à la charge des riverains.

Hôtel de la Monnaie



Les travaux de renforcement et de modification de la charpente seront terminés pour les fêtes de fin d'année. La réalisation du bâti de l'extension arrière se poursuit pour prendre fin courant janvier.

Le 8 janvier 2007, débiteront le traitement du bois de charpente, la

démolition du plafond actuel de la grande salle, ainsi que les travaux de démolition intérieurs.

Les travaux de plâtrerie commenceront, quant à eux, comme prévu début février pour un achèvement total de tous les travaux pour fin août 2007.

L'arbre en ville

Les Services Techniques font expertiser annuellement notre patrimoine arboré. L'entreprise SYLVA TECHNIC a procédé en 2006 au contrôle de 470 arbres pour un montant de 5.625,98 eurosTTC.

Le but de l'expertise, par un diagnostic physiologique, phytosanitaire, mécanique à vue, ainsi que par la réalisation de sondage au résistographe ou à la tarière de Pressler, est

de mettre en évidence les défauts susceptibles d'affecter la longévité ou la résistance de l'arbre.

Les examens pratiqués permettent de déceler la grande majorité des anomalies visant à minimiser et maîtriser les risques pour la sécurité publique aux abords des arbres, sachant que la probabilité d'accident ne sera jamais nulle.



Les commissions de sécurité dans les écoles

La Ville de Molsheim est propriétaire de six écoles sur son ban communal : les Ecoles Primaires de la Monnaie et des Tilleuls et les Ecoles Maternelles de la Bruche, du Centre, des Prés, et du Rott. Elles sont soumises au Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) en tant qu'Etablissement Recevant du Public (E.R.P.). Si elles se trouvent en dessous du seuil d'assujettissement elles seront dans le deuxième groupe (loi du 22 juin 1990) en 5^{ème} catégorie, sinon dans le premier groupe (loi du 25 juin 1980) en 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème} ou 1^{ère} catégorie. Les écoles sont classées en type R qui correspond aux établissements d'enseignement et colonies de vacances.

La Commission de Sécurité contrôle les permis de construire et les autorisations de travaux ainsi que les ouvertures au public des établissements. Elle effectue ensuite des visites périodiques. Celle-ci, dans le cadre de nos écoles, a lieu tous les quatre ans.

A l'issue, elle émet un avis favorable ou défavorable à la poursuite des activités de l'établissement au regard de la protection contre l'incendie et la panique.

La Commission de Sécurité est composée de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Maire de Molsheim ou son représentant (Monsieur MEHL), d'un représentant de la Gendarmerie de Molsheim, d'un représentant de la D.D.E. et d'un représentant des Associations des personnes handicapées.

Elle vérifie dans les écoles les registres de sécurité où sont mentionnés les renseignements administratifs de l'Etablissement, les exercices périodiques d'évacuation et les différentes vérifications techniques concernant le chauffage, les installations électriques, les moyens de secours.

Ensuite, un exercice d'évacuation est réalisé avec vérification de l'alarme incendie, des blocs autonomes électriques de secours, du nombre de dégagements et des largeurs de passage.

La dernière visite de la Commission de Sécurité s'est effectuée à l'école maternelle des Prés.

Un avis favorable a été émis quant à la poursuite de son activité.



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} octobre au 30 novembre 2006.

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...

- Sabrina**, fille de Fatima-Zohra ERAKRAK et de Ahmed BEN CHANAA
Hugo, fils de Nathalie LESLE et de Hervé RUYER
Ferjeux, fils de Noëlle BURGRAF et de Alexandre XOLIN
Mickaël, fils de Jennifer DOERY et de Mathieu ZIMMER
Enzo, fils de Marie-Louise KALK et de Simon KAUFFER
Jérémy, fils de Ferroudja CHERDI et de Said HAMITOUCHE
Jérémy, fils de Nathalie STEINER et de Denis FOURNIER
Mathéo, fils de Laëtitia LESUEUR et de Guillaume HENRI
Léa, fille de Angélique THIEBAUT et de Frédéric LEMAITRE
Cyrielle, fille de Isabelle SAIGRE et de Serge WERNERT
Emma, fille de Manuela PEIXOTO et de Alexandre CARDOSO
Laurine, fille de Audrey MATT et de Alexandre MERTZ
Arthur, fils de Delphine ROUSSEL et de Guillaume EBELMANN
Emilie, fille de Sabrina SIMON et de David DROESCH
Léa, fille de Anne WURMSER et de Jérémie GEMEHL
Yanis, fils de Linda RASENNADJA et de Eric CAZANOVE
Louise, fille de Odile CONTAL et de Luis ARAUJO
Elisa, fille de Colette FISCHER et de Christophe GENG
Alya, fille de Elodie TROESTLER et de Seyhun TUKEL
Eva, fille de Natalia ALVES et de Franck MANNHARDT
Léna, fille de Guilaine GIBELIN et de Guillaume ROHDE
Lilian, fils de Alexandra WATTEBLED et de Vincent JOUFFROY
Thomas, fils de Julie BORNERT et de Mickaël DAMOISEAU
Gabriel, fils de Ayse YOLLU et de Rachid BOUKRIA
Lana, fille de Ghislaine TRUFFAUT-ROESSEL
Elisa, fille de Agnieszka MIRGA et de Maciej STOPKA
Léona, fille de Carine CHRIST et de Dominique FREY

[Carnet Blanc]



Tous nos voeux de bonheur à ...

ALVES Natalia
et MANNHARDT Franck
le 06 octobre 2006

SCHVOERER Evelyne
et SERRANO Thierry
le 10 octobre 2006

ALBRECHCZYNSKI Jennifer
et QUIRI Olivier
le 06 octobre 2006

STROHL Cynthia
et CHRIST Sébastien
le 21 octobre 2006